



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
28 novembre 2025  
Français  
Original : anglais

## Seizième session

Genève

20-23 octobre 2025

Point 8 de l'ordre du jour

**Décider de l'avenir : Opérer une transformation économique  
qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable**

## Dialogue des dirigeants

## Réunion de haut niveau

### Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Cinq intervenants ont participé à la réunion de haut niveau : le Président de la seizième session de la Conférence et membre du Conseil fédéral suisse, la Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, le Ministre costaricien des affaires étrangères et du culte, la Ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur et le Ministre égyptien des finances. La Secrétaire générale de la CNUCED a animé le débat, qui portait sur deux questions centrales.
2. Dans un premier temps, la Secrétaire générale de la CNUCED a demandé aux intervenants quels éléments principaux de « l'ancien » multilatéralisme il fallait protéger et quels « nouveaux » éléments méritaient d'être intégrés au cours de la période de transition actuelle.
3. En réponse, le Président de la Conférence et membre du Conseil fédéral suisse et le Ministre costaricien des affaires étrangères et du culte ont souligné qu'il importait de préserver un système fondé sur des règles, qui soit prévisible et repose sur la confiance. Le Président de la Conférence a en outre indiqué que l'ouverture, l'existence de règles claires et la recherche du consensus étaient des valeurs durables conditionnant l'efficacité des relations commerciales. Il a souligné que des règles claires devaient régir les échanges commerciaux et que la recherche de compromis et d'efficacité était indispensable pour renforcer la coopération. Le Ministre costaricien des affaires étrangères et du culte s'est fait l'écho de cette intervention en proposant une nouvelle génération de règles de transparence pour renforcer la confiance dans le système multilatéral fondé sur des règles. Selon lui, la transparence renforçait la prévisibilité, et donc la confiance.
4. La Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce et la Ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur ont dit qu'il fallait nouer des partenariats, faire preuve de pragmatisme et bâtir un système multilatéral inclusif. La Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce a rappelé qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'interdépendance entre les pays, le commerce, l'ouverture des marchés et la poursuite du bien commun avaient été érigés en fondements de la paix, et que le système issu de ce constat faisait ses preuves depuis quatre-vingts ans. Selon elle, les institutions devaient être à l'image d'un monde multipolaire marqué par l'émergence de nouvelles puissances économiques et par l'essor du commerce Sud-Sud, les pays en développement étant aujourd'hui à l'origine d'une grande partie de la croissance mondiale. L'intervenant a



également indiqué que le commerce des services, le commerce numérique et le commerce vert se développaient rapidement.

5. La Ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur a prolongé la réflexion en évoquant la théorie de la destruction créatrice de l'économiste Joseph Schumpeter. Selon cette théorie, un remplacement de l'ancien par le nouveau était à l'œuvre ou amené à s'opérer dans le monde. L'objectif était de bâtir un système multilatéral moderne et adapté aux besoins. Les petits pays réclamaient de longue date une réforme des structures de gouvernance mondiale. À titre d'exemple, le Conseil de sécurité devait mieux refléter les réalités actuelles et gagner en réactivité, et l'architecture financière internationale devait être davantage alignée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'intervenante a préconisé une approche volontaire et pragmatique, tenant compte du fait que l'économie mondiale était aujourd'hui plus interconnectée que jamais et qu'il convenait d'agir différemment, notamment en s'intéressant à d'autres parties prenantes, au secteur privé et à de nouveaux partenariats en matière de financement, d'investissement, de résilience des infrastructures et d'endettement. Il s'agissait de faire en sorte que toutes les économies soient dynamiques et adaptées aux réalités, sans démanteler ce qui fonctionnait, et d'adopter une approche pragmatique tournée vers l'avenir au lieu de défendre ce qui avait été fait dans le passé.

6. Le Ministre égyptien des finances a souligné que l'interdépendance devait se traduire par des réformes concrètes, car les pays avaient besoin les uns des autres et devaient œuvrer de concert. La réforme des systèmes devait être continue et ne pas se limiter aux périodes de crise. Les États Membres devaient agir dans trois domaines pour répondre aux attentes et aux objectifs ambitieux du système des Nations Unies : la transformation numérique et l'innovation, la mobilisation de capitaux privés et la mobilisation des recettes nationales. À titre d'exemple, l'Égypte était parvenue à augmenter ses recettes fiscales de 36 %, soit environ 50 milliards de dollars, sans devoir supporter de charges supplémentaires. Le Président de la Conférence a également établi un lien entre réforme et interdépendance, estimant que le secteur privé devait faire partie de la solution. En Suisse, le secteur privé finançait deux tiers du coût de la recherche. Ainsi, il était nécessaire de s'appuyer sur le secteur privé pour relever les grands défis à venir, par exemple le financement des nouvelles technologies et des idées novatrices.

7. Dans un second temps, la Secrétaire générale de la CNUCED a demandé aux intervenants comment le commerce pouvait rester un moteur du développement durable.

8. La Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce a répondu qu'il ne pouvait y avoir de croissance mondiale sans croissance du commerce et que, malgré la montée récente du protectionnisme, 72 % du commerce mondial s'effectuait encore dans le cadre des règles de l'Organisation mondiale du commerce. Le Président de la Conférence a dit que le commerce et le financement étaient inextricablement liés, et le Ministre égyptien des finances a proposé que le commerce, le financement et l'investissement soient examinés conjointement dans le cadre d'un programme intégré. Les intervenants se sont accordés sur le fait que ces trois dimensions étaient indissociables.

9. Pour conclure, la Secrétaire générale de la CNUCED a invité les intervenants à formuler des observations finales.

10. Tous les intervenants ont souligné la nécessité de réformer le financement du développement pour le rendre plus inclusif et plus efficace. La Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce a encouragé les États à réaffecter en partie les 2 000 milliards de dollars de subventions inefficaces en vue de mobiliser des capitaux privés et de financer les objectifs liés au développement, au climat et au commerce, et a souligné qu'il importait d'étendre le financement du commerce aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises et à la création d'entreprises par des femmes. Un meilleur accès à ce financement pouvait doubler le volume du commerce dans certaines régions en développement. L'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce permettait de réduire les risques et le coût des investissements. Le Ministre égyptien des finances a développé ce point, soulignant que des mécanismes innovants, tels que les conversions de créances, les échanges de dettes contre

---

des investissements et le financement mixte, étaient des outils essentiels pour mobiliser des ressources à grande échelle et réduire la vulnérabilité de la dette.

11. S'agissant de l'intégrité environnementale et du capital humain, le Ministre costaricien des affaires étrangères et du culte a dit qu'il fallait en finir avec le mythe ancien selon lequel l'humanité ne pouvait prospérer sans détruire l'environnement. Le Costa Rica menait des activités de reforestation, de développement des énergies renouvelables et de diversification économique, notamment dans la fabrication d'équipements médicaux de haute précision et dans la production de logiciels, preuve que la prospérité pouvait aller de pair avec une gestion responsable de l'environnement.

12. Le Président de la Conférence a réaffirmé que l'éducation et la formation professionnelle étaient également des investissements et a rappelé que, sans un personnel qualifié, bien formé ou en formation continue, les pays ne disposeraient pas des compétences nécessaires pour développer leur économie ou leur industrie. Dans le même esprit, la Ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur a souligné qu'il importait d'investir dans l'éducation et la formation, notamment pour réduire la fracture numérique.

---